

Ordre du jour Conseil d'administration

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil
d'Administration de l'Université de Strasbourg

Strasbourg, 15 juin 2017

Mesdames, Messieurs,

La prochaine réunion du Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg se tiendra le

Mardi 27 juin 2017 suite au Congrès

Salle Guy Ourisson
Institut Le Bel – 1^{er} étage
4 rue Blaise Pascal

Affaire suivie par

Cyrille Criqui
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 78
Cyrille.Criqui@unistra.fr

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mai 2017
2. Informations du Président
3. Points soumis à discussion :
 - 3.1 Programme annuel de prévention des risques professionnels - bilan 2016
 - 3.2 Point étape global Eucor - le campus européen et les orientations stratégiques à venir
 - 3.3 Désignations de deux représentants supplémentaires du CA à la CAMA
4. Points non soumis à discussion :
 - 4.1 **Direction des Finances** :
 - 4.1.1 Catalogue des tarifs 2017 – Numéro 5
 - 4.1.2 Cofinancement IdEx des bourses d'aide à la mobilité études et stage - Etudiants sortants / financement IdEx des gratifications de stage étudiants entrants – année universitaire 2017/2018
 - 4.2 **Direction des Relations Internationales** : Conventions relations internationales
 - 4.3 **Service Formation Continue** : Attribution de quatre bourses pour des jeunes chercheurs ayant participé au colloque « 2017 IEEE International NEWCAS Conference »

Service des Affaires Juridiques et Institutionnelles

Institut Le Bel
4 rue Blaise Pascal
CS 90032
F-67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 78
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95
www.unistra.fr

- 4.4 **UOH**: Création d'une association des Universités Numériques Thématiques : adhésion de l'Université Ouverte des Humanités / Université de Strasbourg à cette association, signature par le Président de l'Université de Strasbourg des statuts de l'association
- 4.5 **Direction du Patrimoine Immobilier :**
- 4.5.1 Convention de fonds de concours - Construction du Pôle d'Administration Publique de Strasbourg et du Pôle de Compétence en Propriété Intellectuelle (PAPS PCPI)
- 4.5.2 Convention financière relative à « l'implantation du pôle G2EI dans la Manufacture des Tabacs » dans le cadre de l'opération campus de Strasbourg
- 4.5.3 Equipement EASE
- 4.6 **EM Strasbourg**: Validation des dossiers des intervenants extérieurs professionnels : année universitaire 2016-2017
- 4.7 **Délibérations de la CFVU :**
- 4.7.1 **Participation du Service de la Vie Universitaire à l'aide spécifique du CROUS pour l'année 2017**
- 4.7.2 **Sélection des projets retenus dans le cadre de l'appel à projet Investissement Formation 2017**
- 4.7.3 **Création de formation**
- Sciences humaines et sociales**
- 4.7.3.1 DU Pédagogie dans l'enseignement supérieur (Faculté des sciences de l'éducation)
- 4.7.3.2 DU Vers le terroir par la dégustation géo-sensorielle (Faculté de géographie et d'aménagement)
- 4.7.3.3 DU Neuropsychologie du vieillissement cognitif pathologique (Faculté de psychologie)
- 4.7.3.4 DU Autisme et médiations corporelles (Faculté des sciences du sport)
- 4.7.3.5 DU Personal trainer (Faculté des sciences du sport)
- Droit, économie, gestion**
- 4.7.3.6 DU Recherche approfondie en management (Ecole de management de Strasbourg)
- 4.7.3.7 DU Expert en relation client (IUT Robert Schuman)
- 4.7.3.8 5^{ème} année du diplôme de l'IEP de Strasbourg, spécialisation Communication publique et institutionnelle
- Santé**
- 4.7.3.9 DU Echographie chirurgicale digestive (Faculté de médecine)
- 4.7.3.10 DU Peau, plaie, cicatrisation et forme (Faculté de médecine)
- 4.7.3.11 DU Vers une pratique officinale actualisée (Faculté de pharmacie)
- 4.7.3.12 DU Micronutrition (Faculté de Pharmacie)
- Sciences et techniques**
- 4.7.3.13 DU Contactologie (Faculté de physique et ingénierie)
- 4.7.3.14 DU Ouverture et gestion d'un magasin (Faculté de physique et ingénierie)
- 4.7.3.15 DU Optométrie (Faculté de physique et ingénierie)
- 4.7.4 **Tarifification**
- 4.7.4.1 Tarifification 2017-2018 de la Carte culture
- 4.7.4.2 Tarifification 2017-2018 de l'accès aux activités sportives du Service universitaire des activités physiques et sportives
- 4.7.4.3 Droits d'inscription 2017-2018 pour les auditeurs libres et particuliers
- 4.7.4.4 Frais de dossiers pour la candidature à l'admission en DU de l'EM de Strasbourg

- 4.7.4.5 Rectificatif du barème des prestations relatives aux concours d'entrée 2016 et 2017
- 4.7.4.6 Dispositif d'exonération des droits de scolarité pour l'année universitaire 2017-2018
- 4.7.4.7 Tarification des formations diplômantes proposées par le Service de formation continue pour l'année universitaire 2017-2018 – partie 1
- 4.7.4.8 Tarification des diplômes d'université pour l'année universitaire 2017-2018 – partie 1
- 4.7.4.9 Tarification des formations diplômantes proposées par le Service de formation continue pour l'année universitaire 2017-2018 – partie 2
- 4.7.4.10 Tarification des diplômes d'université pour l'année universitaire 2017-2018 – partie 2
- 4.7.4.11 Tarification 2017-2018 de l'Institut d'études politiques
- 4.7.4.12 Tarif 2017-2018 d'accès aux services facultatifs de l'université pour les étudiants inscrits dans les IFSI d'Alsace
- 4.7.4.13 Tarif 2017-2018 pour la prestation facultative d'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience | VAE
- 4.7.5 Cadrage de l'Enseignement à Distance**
- 4.7.6 Renouvellement 2017-2018 de la bourse de mobilité de l'Institut d'études politiques**
- 4.7.7 ESPE : Dossier d'accréditation de l'ESPE**
- 4.7.8 Dispositif 2017-2018 d'aide et de formation pour les étudiants-migrants**
- 4.8 **Direction des Ressources Humaines :** Modification des règles de recrutement des personnels enseignants contractuels indiciaires du second degré de l'Université de Strasbourg, en matière de rémunération, pour tenir compte du dispositif de « transfert primes / points », mis en œuvre pour les personnels titulaires à compter de 2017, dans le cadre du protocole « Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations » (PPCR)
- 4.9 **SPACS :** Versement d'aides aux enfants de personnels décédés

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.


Michel Deneken